

USBTU4 - Outils de l'économiste de la construction

Présentation

Prérequis

Diplôme prérequis : Bac+2 génie civil

Plus d'information sur l'offre de formation de la chaire de BTP du Cnam : <https://btp.cnam.fr/>

Objectifs pédagogiques

Public concerné : professionnels du BTP et de l'architecture.

Niveau : L3

L'objectif de ce cours de niveau LP est de présenter l'ensembles des outils spécifiques à l'économiste de la construction permettant l'estimation et la prescription d'un projet de bâtiment, tant en neuf qu'en rénovation.

Il s'agira en particulier de :

- maîtriser la quantification et l'estimation par des logiciels spécifiques
- maîtriser la description des ouvrages par des logiciels spécifiques
- maîtriser les outils permettant à l'économiste d'intégrer la démarche BIM

Compétences

Conseil de rédaction : maximum 3 compétences à identifier et mentionner

Suivre la grammaire France compétence

<https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/11/Vademecum-RNCP-VF.pdf> - Page 24

« L'écriture en compétences répond à la nécessité d'adopter un langage commun partagé par tous les acteurs concourant au développement des compétences, des organismes de formation jusqu'au monde de l'entreprise. Il s'agit également pour France compétences, en sa qualité d'autorité nationale de régulation garante du contenu éditorial des répertoires nationaux, d'affirmer une nécessaire harmonisation des référentiels publiés. Pour autant l'écriture en compétences n'est pas normée : elle peut être décrite de différentes manières, à partir du moment où elle montre une combinaison contextualisée et finalisée de savoirs en action, cohérente avec le niveau attendu de maîtrise de la compétence. L'écriture en compétences peut ainsi être structurée au moyen d'un verbe d'action à l'infinitif (la compétence prenant son sens par rapport à l'action), du « quoi » (le sujet de l'action), du « pourquoi » ou de la « finalité » (la compétence s'exprimant par rapport à un objectif ou un résultat à atteindre : pour, afin de, en vue de, à l'attention de) et éventuellement, du « comment » (la mise en œuvre de la compétence dépendant des moyens mis à disposition : l'objet de l'action, le mode opératoire ou les moyens). Pour autant, la formulation des compétences dans les référentiels énonce les buts à atteindre, mais n'a pas pour finalité d'apporter une quelconque indication sur la façon de les atteindre, ni de les évaluer. Il ne s'agit pas de traduire un référentiel de formation préexistant en compétences « dérivées » mais de bâtir ce référentiel sur la base des compétences attendues, dérivées des besoins liés à l'exercice de l'activité. Le référentiel de compétences est un point de repère et il doit, à cet effet, être considéré comme un cadre permettant d'autres démarches de référentialisation : - une définition des méthodes et exigences au moyen desquelles seront évaluées les compétences en question (le référentiel d'évaluation) ; - le cas échéant selon l'organisation du certificateur, une description de l'organisation des processus d'apprentissage (le référentiel de formation) »

- Être capable de quantifier et d'estimer des travaux de bâtiment au travers d'une maquette numérique BIM

Mis à jour le 26-02-2024



Code : USBTU4

Unité spécifique de type mixte
3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

- Être capable de prescrire des travaux de bâtiment au travers d'une maquette numérique BIM
- Être capable de renseigner et d'échanger des maquettes numériques BIM

Programme

Contenu

Consigne de rédaction : Uniquement le titre des chapitre (ne pas trop en mettre)

Une fiche syllabus est également à fournir (autre document) : celle-ci doit être la plus détaillée possible (Accréditation, Diffusion en réseau)

- Présentation des outils de l'économiste
- Apprentissage des outils de quantification et d'estimation, notamment au travers de l'utilisation d'une maquette numérique BIM
- Apprentissage des outils de prescription, notamment au travers de l'utilisation d'une maquette numérique BIM

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US.